



ACTE D'AUTORISATION

Autorisation de l'Union d'un même produit biocide / d'une même famille de produits

Vu le Règlement d'exécution (UE) 2024/1710 de la Commission:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. La famille de produits biocides:

Saniswiss H2O2 - Famille de produits Biocides est autorisé conformément à l'article 6 du Règlement d'exécution N°414/2013 de la Commission du 6 mai 2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des mêmes produits biocides conformément au Règlement 528/2012 du Parlement européen et du Conseil.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 30/09/2033. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:
SANISWISS
Numéro BCE: /
Route de frontenex 41
CH 1207 Geneve
- Nom commercial de la famille de produits : Saniswiss H2O2 - Famille de produits Biocides
- Numéro d'autorisation de la famille de produits: EU-0030024-0000
- Forme sous laquelle la famille de produits est présentée:
 - o AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
- Nom et teneur de chaque principe actif:

Peroxyde d'hydrogene (CAS 7722-84-1): 6.0% - 12.0%
--

- Substance préoccupante :

Argent (CAS 7440-22-4): 0.0017% - 0.0017%

- Type de produit et usage en vue duquel la famille de produits est autorisée:



2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Uniquement autorisé à l'intérieur pour la:

- Désinfection des surfaces dures à 6% par Nébulation au Peroxyde d'hydrogène (FHP).
- Désinfection des surfaces dures à 12% par Nébulation au Peroxyde d'hydrogène (FHP).

§2. Fabricant des produits de la famille et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Saniswiss H₂O₂ - Famille de produits Biocides:

Saniswiss SA, CH

- Fabricant Peroxyde d'hydrogène (CAS 7722-84-1):

Evonik Resource Efficiency GmbH, DE

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation de la famille de produits:

- Cette famille de produits se compose de 2 meta SPC's.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

Bruxelles,

Autorisation de l'Union d'un même produit biocide / d'une même famille de produits, avec effet à partir du 10/07/2024

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
(Par A.M.. 17/05/2019)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: Louis Lucrèce

Le: 18/02/2025